

Année scolaire 2021-2022

OPTION HIPPOLOGIE - ÉQUITATION

Cette option est ouverte aux élèves des classes de :

- Seconde générale et technologique
- Seconde pro « Productions »
- filières générale et STAV
- filière Professionnelle Agroéquipement

La partie équitation est assurée par le Centre Equestre du Chesnoy. Une participation de **80 €** par trimestre est demandée aux familles (intégrée dans la facturation trimestrielle)

OBJECTIFS DE L'OPTION

- Permettre une connaissance du cheval et de son milieu
- Pratiquer l'équitation dans ses différentes composantes voltiges, sauts d'obstacle...

PROGRAMME

En classe de Seconde Générale et Seconde Professionnelle : 1 h 30 par semaine d'équitation.

En classe de premières et terminales générale, STAV et professionnelle 1h/semaine d'hippologie et 1h30/semaine d'équitation

Les jeunes, s'ils le souhaitent, peuvent adhérer au Centre Equestre et pratiquer en dehors des cours.

Les élèves optionnaires présentent cette option au Baccalauréat.

Il n'est pas possible de cumuler les options Équitation et Rugby.

REMARQUES

Pour les élèves redoublants de Term. STAV, générale et Term. Pro qui souhaitent maintenir leur note optionnelle de l'année précédente sans pratiquer l'option l'année de redoublement, ils doivent se réinscrire obligatoirement à l'épreuve en novembre lors des inscriptions au baccalauréat (Cf. le préciser aux CPE).

Un élève dispensé d'E.P.S. ne peut pas participer à la pratique de l'équitation. Dans tous les cas, pour présenter l'option au bac, l'élève est tenu de pratiquer assidûment cette activité en classe de première et de terminale.